


# Les insuffisants respiratoires oubliés par le gouvernement

Par  damien Mascret - le 06/11/2015

Réentraînement à l'effort non remboursé, décret restrictif sur l'apnée du sommeil La grogne monte.

«Puisque le ministère de la Santé ne fait rien pour la BPCO\* alors qu'il connaît la situation, nous faisons appel au président de la République. Face à l'omerté, c'est le seul qui peut décider: ça suffit», expliquait jeudi à Paris Philippe Poncet, malade et président de l'association O2&Cie qui organise des événements sportifs pour les malades de pathologies respiratoires.



Malade atteint de bronchopneumopathie chronique obstructive.

Car les bienfaits de l'entraînement à l'effort, Philippe Poncet les connaît bien. Il est atteint depuis huit années de BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive). «La BPCO fait 20.000 morts par an, c'est la deuxième cause de handicap en France et jamais un ministre du handicap n'en a simplement prononcé le nom! s'étonne le sportif avant de conclure, amer: On laisse 600.000 malades sévèrement atteints mourir à petit feu, dans leur coin.»

Pourtant, en 2005, un premier programme quinquennal d'actions en faveur de la BPCO avait été lancé par le ministre de la Santé d'alors, Xavier Bertrand, mais depuis, plus rien. Chez Marisol Touraine, on se retranche derrière le Programme national de réduction du tabagisme (2014-2019) pour affirmer ne pas être resté les bras ballants.

Mais si le tabagisme est bien la cause principale de la maladie, la prévention qui est faite contre la cigarette ne répond ni au dépistage ni à la prise en charge des 3,5 millions de personnes déjà atteintes, souvent sans le savoir avant d'être à un stade avancé de la maladie. «On sait diagnostiquer et prendre en charge la maladie, mais il y a un déficit majeur», notait sobrement jeudi le Pr Bruno Housset, président de la Fédération française de pneumologie. Un déficit de volonté politique peut-être?

D'abord sur le volet Prévention, puisque [les mesures « antitabac » privilégiées par Marisol Touraine](#) sont, de l'avis des experts, d'une efficacité douteuse, faute d'avoir inclus la hausse significative du prix du tabac, dont les Finances ne voulaient pas entendre parler. Ensuite, sur le volet traitement, dont l'activité physique est un pilier tant pour réduire la mortalité que pour améliorer la qualité de vie et réduire les hospitalisations pour décompensations (100.000 par an d'une durée de 8 à 12 jours en moyenne).

La principale mesure demandée aujourd'hui par l'association BPCO, à l'instar de toutes les recommandations internationales, est pourtant simple: le remboursement du réentraînement à l'effort. «Pour un euro investi, c'est 3 euros d'économisés», explique au Figaro son président, le Dr Frédéric Le Guillou. Une mesure dont la Haute Autorité de santé a confirmé il y a huit ans (!) l'intérêt à la fois médical et économique pour au moins 200.000 malades.

L'Assurance-maladie a créé une cotation en 2005 pour le réentraînement à l'effort sur machine dans l'insuffisance respiratoire chronique (GLRP002) mais ne lui a toujours pas affecté de tarif de remboursement. Pourquoi? Contacté jeudi par Le Figaro, la Cnamts n'était pas capable de s'en expliquer au moment d'imprimer le journal.

On aurait presque pu penser qu'il s'agit d'une négligence administrative si une autre catégorie de malades respiratoires n'était à son tour dans la ligne de mire de l'Assurance-maladie: les malades atteints du syndrome des apnées du sommeil.

Jeudi, Michel Vicaire, le président de la Fédération française des associations et amicales de malades, insuffisants ou handicapés respiratoires, s'en émouvait publiquement: «Un amendement est en préparation pour moduler le remboursement sur l'observance du traitement des apnéiques! Nous ne voulons pas d'impact pour le patient.» Mais on ne l'entendra pas le crier très fort car il est lui-même à un stade avancé de BPCO: « Pour moi, aller chercher le pain à pied est déjà un exploit», murmure-t-il.

\* Bronchopneumopathie chronique obstructive.

LA RÉDACTION VOUS CONSEILLE:

[La BPCO, une maladie respiratoire mal connue](#)

[« Tester son souffle devrait être systématique »](#)

[Quand l'essoufflement cache une maladie respiratoire grave](#)

Par  damien Mascret

RECEVOIR LA NEWSLETTER

S'INSCRIRE AU FIGARO SANTÉ

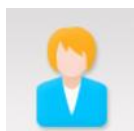
## Réagir à cet article

Pour commenter cet article, veuillez vous connecter avec votre compte Mon Figaro.



MmmH

Qu'on fasse la liste de ce qui aura bien marché et de qui est content sous ce quinquennat; ça ira beaucoup plus vite.



Coup dur chez les mous

Priorité numéro un : garder l'argent pour accueillir les migrants,circulez !

CONNEXION

## À LIRE AUSSI

### FICHES



#### LICHEN

##### Lichen plan buccal ?

Le lichen est le nom donné autrefois à plusieurs maladies

dermatologiques qui présentaient des similitudes à l'examen.



#### SOMMEIL DE L'ENFANT

##### Le fœtus dort-il ?

Le sommeil de l'enfant a une organisation et des rythmes spécifiques, différents de ceux de l'adulte.

### NEWS SANTÉ



#### Les insuffisants respiratoires oubliés par le gouvernement

Réentrainement à l'effort non remboursé, décret restrictif sur l'apnée du sommeil La grogne monte.

#### Un bandage radiothérapeutique pour traiter un cancer de la peau

Un pansement radioactif innovant a eu de bons résultats pour...

#### Burn-out : « Cela n'arrive pas à n'importe qui »

INTERVIEW - Patrick Légeron est psychiatre à l'hôpital Sainte-Anne...

#### De faibles radiations induisent des cancers

Une étude de l'OMS sur plus de 300.000 travailleurs de l'industrie...

#### Coup de fatigue ou véritable burn-out ?

Désormais très employé, le terme ne renvoie pas seulement à l...

#### Soulager par le froid, la promesse de la cryothérapie

VIDÉO - Deux minutes à - 110 °C : c'est la base de cette technique...